

N° 02 - JANV 2017



ZOOM SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE DANS LE MALESHERBOIS

03

ÉDITO

Mme Dauvilliers

12

ENVIRONNEMENT

LES OMR
LA CROISSANCE VERTE

19

SPORT

JUDO : DES CHAMPIONS DU MONDE
À MALESHERBES

04

HABITAT

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ
NOUVELLES CONSTRUCTIONS
QUARTIER DES HOUCHES

14

CULTURE

LA PROGRAMMATION 2017
30 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE

20

TRIBUNE

07

SCOLAIRE

POINT SUR LA RENTRÉE
SÉCURITÉ AUX ABORDS
DES ÉCOLES

16

ÉCONOMIE

LA RUE ST MARTIN
MANCHECOURT, LE P'TI PLAISIR
LE MUSÉE DE L'IMPRIMERIE
LES NOUVEAUX COMMERCES

21

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, DÉCÈS & MARIAGES
SUR LE TERRITOIRE

08

ZOOM
CAHIER SPÉCIAL

FINANCES
LIRE SA FEUILLE D'IMPÔTS
LISSAGE DES TAUX
LE BILAN PAR MME FAUTRAT

18

INTER
COMMUNALITÉ

LA FUTURE COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES

22

AGENDA

LES MANIFESTATIONS
DE JANVIER À JUIN 2017
SUR LE MALESHERBOIS

Edito

Delmira DAUVILLIERS,
Maire du Malesherbois

Chers administrés,

L'année 2016 a été particulièrement difficile, sur le plan national. Notre pays a été de nouveau frappé par des attentats meurtriers qui nous ont profondément affectés.

Sur le plan local, de grands bouleversements des collectivités se sont opérés. La commune nouvelle Le Malesherbois a pris son essor au début de l'année et la fusion intercommunale est une nouvelle réalité depuis le 1^{er} janvier 2017. Les services de l'Etat n'étaient eux-mêmes pas préparés à nous accompagner dans un délai si rapide.

Toutes ces transformations, en lien direct avec votre vie quotidienne, se sont effectuées sur fond de baisse des dotations de l'Etat, réduisant par là même, de manière drastique, les finances de notre commune.

Dans ce contexte économique difficile, et pour garantir à tous un service public de qualité, nous avons été contraints d'augmenter la part communale du taux d'imposition de 1 %.

Pour autant, nous n'avons pas baissé les bras. Notre territoire est un beau territoire situé aux confins de l'Île de France et du Loiret, dans un environnement que beaucoup nous envie.

Cet environnement, est notre priorité dans cette mandature. Nous nous devons de le préserver. Et, j'en appelle à la responsabilité de chacun en ayant des gestes citoyens pour maintenir la ville propre et agréable à vivre.

Faciliter l'accueil de nouvelles entreprises tout en maintenant une économie de proximité, offrir des services publics adaptés à tous les âges, démocratiser la culture, accompagner la pratique sportive et aider les associations, tout en rationalisant les dépenses, sont autant de défis que nous devons relever.



Mais notre destin est lié à la future intercommunalité qui verra le jour début janvier. Cette nouvelle intercommunalité, le Pithiverais Gâtinais, est le fruit du regroupement des communautés de communes du Beaunois, des Terres Puiseautines et de notre ville Le Malesherbois. Cette fusion à trois n'était pas notre choix initial. Mais l'Etat en a décidé autrement. Cela ne doit pas nous empêcher d'aller de l'avant. Nous devons construire ensemble l'avenir de ce nouveau territoire.

Seize élus du Malesherbois défendront nos projets au sein du Pithiverais Gâtinais. Et, vous pouvez me croire, nous serons vigilants pour représenter notre territoire.

L'année 2017 ne sera pas une année de tout repos. Sachez que l'équipe municipale travaillera d'arrache pied pour l'avenir de notre commune en mettant toujours l'intérêt collectif au cœur de nos préoccupations.

Delmira DAUVILLIERS,
Maire du MALESHERBOIS

Directrice de la publication : Delmira Dauvilliers - Responsable de la communication : Carole Begaud - Conception-réalisation : Renaud Asselin - Impression : Artnéo, édité à 4500 exemplaires - Dépôt légal : Janvier 2017 - Crédits photos : Service communication, Fotolia, Johann Vissac, Brigitte Pasques



LE MALESHERBOIS encourage l'accession à la propriété

À Coudray : les jardins de Cassini, la promesse d'un cadre de vie de haute qualité

Le conseil municipal du Malesherbois a choisi l'aménageur des Jardins de Cassini dans la continuité des engagements pris par la commune de Coudray.

Labellisée « Village Terre d'avenir » avec la définition d'un agenda 21, la commune de Coudray souhaitait que ce projet d'aménagement s'intègre parfaitement dans son environnement. Pour cela, elle s'est inspirée de la démarche Eco-quartier. Cette dernière recouvre tous les aspects de l'aménagement durable, de la démarche du projet aux aspects les plus techniques liés au cadre de vie et aux usages (mixité sociale, vivre ensemble, densité...), au développement économique et territoriale (emploi et mobilité) ainsi qu'à la préservation des ressources et d'adaptation aux changements climatiques (eau, énergie, biodiversité).

La manière dont nous construisons a un impact direct sur notre avenir. Aujourd'hui, nous devons relever un vrai défi : construire de manière durable en favorisant les solidarités et la convivialité entre voisins et l'accès à un logement de qualité pour tous.

Ainsi, ce sont près de 45 maisons qui vont sortir de terre entre l'école et le centre bourg. Ces habitations devront être construites conformément au Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'implantation devra être pensée en fonction de l'exposition, de l'ensoleillement... Les matériaux renouvelables seront privilégiés. Les clôtures seront traitées par des haies végétales afin de conforter

l'ambiance champêtre du quartier. Des liaisons douces relieront le quartier au reste du village.

Une petite zone artisanale de 4000 m² environ est également prévue.

Le coût de cette opération - environ 2.2 millions d'euros - est entièrement à la charge de l'aménageur. Celui-ci s'est aussi engagé à participer au réaménagement de la place du bourg en la végétalisant afin de réduire la quantité d'eaux pluviales et éviter ainsi les débordements de la mare en cas d'orages violents.

La première tranche des travaux devrait débuter au plus tôt fin de l'année 2017. Environ 130 nouveaux habitants sont attendus au terme du projet qui durera quelques années.



Denis Gaucher
Maire délégué
de Coudray

Vers une labellisation EcoQuartier ?

« Avec l'équipe municipale, en 2013, nous avons pensé que cette zone à urbaniser était la plus cohérente au regard de la proximité de la mairie, l'école, la salle polyvalente et le terrain de sports. Nous avons voulu relier ce futur quartier avec le centre historique de la commune. Faire une greffe de quartier sur l'ancien bourg, en quelque sorte, et ainsi faciliter les échanges avec l'existant de Coudray. Les Jardins de Cassini est un projet très abouti au niveau environnemental.

Le précédent conseil m'avait autorisé à signé la charte EcoQuartier. Elle a été envoyée aux services du ministère du Logement et de l'Habitat Durable. Nous espérons obtenir la labellisation car nous sommes dans le cadre de l'Agenda 21 et notre projet d'aménagement répond à des exigences environnementales telles que la superficie des espaces verts communs et la création des liaisons douces, par exemple. Le problème qui se pose est que nous sommes dans une zone rurale et que certains objectifs ont été prévus pour des zones urbaines (transports collectifs par ex.). Je tiens à rappeler également que des réunions publiques et des ateliers impliquant la population ont été mis en place. Les

habitants ont été invités à travailler avec les représentants du bureau d'étude et les élus, et certaines remarques ont été prises en compte. Les concertations vont d'ailleurs se poursuivre. Rien n'est figé ».

A SAVOIR

Le label EcoQuartier, décerné par le ministère du Logement et de l'Habitat Durable, vise à distinguer l'exemplarité des démarches d'aménagement durable. La labellisation permet d'obtenir des aides supplémentaires de la part de l'Etat, appui des services ou aides financières

À Malesherbes : de nouvelles constructions au centre-ville



> 15 petites maisons avec jardins (4 T3 de 66 m² et 11 T4 de 85 m²) seront construites.

Dans le bas de la commune déléguée de Malesherbes, sur le site d'anciens jardins, au 2 ter rue de Chateaubriand, la construction de 42 logements a débuté en septembre : 15 petites maisons et un bâtiment collectif de 27 logements (T2 et T3).

Ce projet d'aménagement répond à deux problématiques majeures auxquelles la commune LE MALESHERBOIS n'échappe pas : une augmentation de logements insalubres et une insuffisance de logements adaptés pour les personnes âgées (escalier, salle de bain équipée de baignoire...).

Bien qu'il s'agisse d'un projet privé, l'aménageur NEXITY et les élus de la ville de Malesherbes ont travaillé de concert. Ainsi, le bâtiment collectif, équipé d'un ascenseur, accueillera 27 logements (avec une surface au sol supérieure au projet initial du fait de l'absence de sous-sol) et 15 petites maisons avec une surface de 66 m² pour un T3 et 85m² pour un T4.

A l'arrière du bâtiment, les terrains appartenant également à la commune seront aménagés en jardins familiaux et pédagogiques. Des chemins de promenade seront tracés jusqu'au bord de l'Essonne. Il est envisagé que des vergers soient plantés en partenariat avec l'association « croqueurs de pommes ».

A l'image du quartier des jardins de Cassini à Coudray, l'idée est de créer une atmosphère propice aux échanges, à la convivialité et à la flânerie.

Enfin, le site n'est pas sans conséquence pour le commerce du centre-ville. L'apport des nouvelles populations contribuera à la redynamisation du tissu commercial et artisanal du centre bourg de Malesherbes.



Christine Berthelot, adjointe à l'urbanisme

Des logements adaptés à tous

« C'est un beau projet. Nous avons eu la chance de rencontrer des interlocuteurs qui ont entendu nos exigences. L'architecte du constructeur Nexity, le représentant de Logem Loiret et nous-mêmes, avons travaillé de concert afin de mener à bien cette opération d'urbanisation.

Il ne faut pas oublier non plus que les terrains en question se trouvent dans le périmètre des Bâtiments de France et qu'en la matière nous avons dû être très exigeants sur les constructions mais également sur l'aménagement de l'environnement.

Des études de sol poussées ont été également effectuées car ces terrains sont en limite de zones non constructibles puisque inondables. De solides fondations ont été nécessaires.

Ces 42 logements vont constituer un apport de population non négligeable pour le centre-ville de Malesherbes et ainsi le commerce de proximité pourra être relancé.

Les nouveaux habitants pourront accéder facilement aux services publics (écoles, mairie, poste) et ils pourront également se rendre chez le médecin, le pharmacien ou dans les différents commerces de bouche sans avoir spécialement besoin d'une voiture.

Et, comme les constructions s'inscrivent dans un projet global environnemental de grande envergure, nous devrions créer un poumon vert dans le bas de Malesherbes »



> Construction d'un bâtiment collectif avec ascenseur dont les 27 logements (11 T2 et 16 T3) seront adaptés aux personnes âgées et/ou aux personnes à mobilité réduite, sera édifié.

À Manchecourt : le quartier des Houches, inauguré le 14 octobre 2016, offre un environnement agréable pour une vraie qualité de vie.

La seconde tranche de l'aménagement du quartier des Houches a été inaugurée officiellement samedi 14 octobre. Cette opération d'aménagement a été conduite par le maître d'ouvrage GEOTERRE en concertation avec la municipalité. L'opération concerne 27 terrains entièrement viabilisés dont les surfaces sont comprises entre 775 m² et 900 m².

Chaque acquéreur a pu faire construire librement sa maison dans le respect du règlement du permis d'aménager et du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de Manchecourt. Thierry Catinat, maire délégué, et son conseil communal ont tenu à intégrer totalement ce nouveau quartier. Ainsi, deux liaisons piétonnes ont été réalisées, permettant aux habitants de rejoindre d'un côté le centre bourg et de l'autre l'école et la salle polyvalente.

Avec la première tranche, le secteur des Houches accueille aujourd'hui 47 familles qui résident dans un environnement à la fois rural et dynamique.

Lors de l'inauguration de la seconde tranche de l'aménagement du quartier des Houches, Thierry Catinat, maire délégué, a exprimé sa satisfaction d'accueillir ces nouvelles familles :

« Manchecourt a préservé au fil des années son caractère rural mais dynamique. Nous avons su maintenir, entre autres, les écoles maternelle et primaire ainsi qu'une



> samedi 14 octobre 2016, inauguration du quartier des Houches en présence de Thierry Catinat, Maire délégué de Manchecourt, Delmira Dauvilliers, Maire du Malesherbois et Michel Guérin, Conseiller départemental.

cantine et un accueil périscolaire. L'arrivée de ces 47 familles dans la commune nous a permis de maintenir un effectif suffisant pour le maintien de nos classes. Car **un village qui perd son école est un village qui se meurt** ».

Pour toutes vos questions relatives au logement, un seul numéro : 02.38.62.47.07

adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement du Loiret

INFOS PRATIQUES

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Loiret (ADIL 45) tient 2 permanences à la Maison de Ville et des Associations, 19/21 place du Martroy à Malesherbes :

> Infos sur le logement :

le 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h

> Infos sur l'énergie :

le 2^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h

Uniquement sur rendez-vous

Point sur la rentrée 2016

745 élèves accueillis dans les écoles publiques du Malesherbois

Les écoles publiques du Malesherbois ont accueilli 745 élèves à la rentrée scolaire 2016. Les effectifs sont relativement stables par rapport à 2015.

Ecole maternelle Marcel Pagnol (PS à GS) : 79

Ecole maternelle Jacques Prévert (PS à GS) : 100

Ecole élémentaire Château-Vignon (CE2 AU CM2) : 183

Ecole élémentaire Mazagran (CP / CE1 / CLIS) : 148

Groupe scolaire Cassini Coudray (PS au CM2) : 134

Groupe scolaire de Manchecourt (CP au CM2) : 101

A l'école Cassini de Coudray, 10 élèves de plus ont été inscrits cette année. Une nouvelle classe a donc été ouverte.

Des travaux réalisés

La ville Le Malesherbois veille au bien être et à la sécurité des enfants, des équipes enseignantes et du personnel encadrant. Aussi, différents travaux ont été effectués, cet été, dans chaque établissement scolaire. Les premiers tests de qualité de l'air ont été effectués. Les résultats seront prochainement communiqués.

Un guichet unique pour accompagner les familles dans une approche globale et simplifiée des enfants de 0 à 12 ans



Un nouveau Guichet Unique simplifie la vie administrative des familles pour toutes les formalités en relation avec la famille, l'enfance, la jeunesse et l'éducation.

Ce Guichet créé au sein de l'Espace Enfance offre un véritable service municipal de proximité, limitant les déplacements et les procédures administratives des parents. Une organisation simplifiée et un réel progrès dans le quotidien des familles.

Le Guichet Unique est assorti d'un nouveau Portail Familles qui permet de faire réserver ou annuler des prestations via internet.

Quelles formalités y effectuer ?

Bâtiment A : inscriptions à la crèche, inscriptions scolaires, à la cantine et au transport scolaire.

Bâtiment B : inscriptions aux accueils périscolaires, aux accueils de loisirs et aux stages multisports.

Jours et horaires d'ouverture, bulletins d'inscription... sur www.ville-lemalesherbois.fr avec possibilité de payer en ligne certaines prestations

Vigilance dans et aux abords des écoles

Sébastien Colin, adjoint à la sécurité, s'exprime sur ce sujet.

Après les attentats le Ministère de l'Education Nationale a présenté les mesures et les consignes qui concernent les établissements scolaires.

« Après avoir fait un constat de la situation dans nos écoles, pour protéger élèves, enseignants et personnels, nous avons déployé une stratégie cohérente qui repose sur trois piliers.

Anticiper. Sécuriser. Savoir réagir.

Anticiper

Nous avons commencé à équiper les groupes scolaires de visiophones.

Nous avons également investi pour la sécurité incendie en constatant une vraie disparité dans les différentes écoles.

Sécuriser

Nous avons intensifié la présence de la police municipale aux abords des écoles aux entrées et sorties des élèves en collaboration avec la gendarmerie. C'est à chacun de respecter les consignes de sécurité. Il est interdit de garer son véhicule devant les groupes scolaires. Après une période de pédagogie auprès des contrevenants, les gendarmes et les policiers municipaux maintenant verbalisent.

Savoir réagir

Toujours en collaboration avec la gendarmerie, nous avons accompagné les enseignants pour observer les exercices « alerte attentats » mis en place dans les écoles. Car, savoir réagir cela s'apprend et cela passe par des exercices adaptés à l'âge des élèves pour les préparer au mieux aux situations de crise ».

Spécial Finances : S'efforcer de maintenir l'équilibre !

Daniel Senet, Adjoint aux Finances, vous explique...

En quoi la situation de la ville est-elle difficile ?

La situation financière de la ville est préoccupante. Pour être concret, sur un budget de fonctionnement d'environ 14 millions d'euros, la baisse des dotations de l'Etat est de 300 000 euros. Comment fait-on alors pour équilibrer ce budget ? J'ai pris mes responsabilités et la première c'est de redresser durablement la situation.

Quelles mesures avez-vous prises depuis votre élection ?

Depuis ma prise de fonction, j'ai cherché à diminuer les dépenses de fonctionnement car c'est le poste sur lequel nous devons concentrer nos efforts. Sur les dépenses de personnel, nous avons limité les heures supplémentaires et nous ne remplaçons quasiment plus les départs en retraite. Nous limitons les recrutements au maximum. Nous avons fait la chasse aux dépenses superflues. Nous avons passé en revue toutes les lignes budgétaires afin de déterminer l'utilité majeure ou non d'une action municipale.

Les dépenses à caractère général (énergies, eau, achats...) devraient également diminuer avec la mise en place d'éclairage «led» dans les bâtiments publics, des achats groupés via Aprolys (centrale d'achat du Conseil Départemental)...

Les services ont également reçus pour consigne de rechercher des partenaires financiers privés et/ou publics. C'est le cas par exemple de notre manifestation OCTOBRE ROSE qui est entièrement financée par des partenaires privés. Le service culturel s'efforce également de réduire ses dépenses en développant des partenariats avec la Région, le Conseil Départemental du Loiret et la Ville de Pithiviers. Tous ces actions contribuent à la réduction des dépenses et permettent de maintenir des services à moindre coût pour les habitants.

Avez-vous augmenté les impôts ?

Oui, nous avons malheureusement dû utiliser le levier fiscal. Les circonstances ne nous laissaient pas d'autre alternative. Néanmoins, le travail réalisé sur les dépenses de fonctionnement permet de limiter cette hausse de la

part communale à 1%. Notre objectif est évidemment de poursuivre les recherches d'économies pour les prochains budgets.



Allez-vous également réviser les tarifs municipaux ?

Oui, mais surtout dans un souci d'uniformisation. Par exemple, les tarifs de l'eau et de l'assainissement ont été complètement revus. Sur un même territoire, vous ne pouvez pas appliquer 7 tarifs différents à prestation égale.

Communes déléguées	Prix de l'eau au m3		Variation
	2016	2017	
Coudray	2.11 €	1.93 €	- 0.18 €
Labrosse	1.61 €	1.93 €	0.32 €
Mainvilliers	1.82 €	1.93 €	0.11 €
Malesherbes	1.78 €	1.93 €	0.15 €
Manchecourt	1.90 €	1.93 €	0.03 €
Nangeville	1.90 €	1.93 €	0.03 €
Orveau-Bellesauve	2.20 €	1.93 €	- 0.27 €

Le tarif de l'assainissement est également harmonisé, à 2.40 € par m3. Ce tarif ne s'applique qu'aux habitations raccordées au tout-à-l'égout. Ne sont touchés dans ce cas que les habitants de Malesherbes et d'Orveau-Bellesauve.

D'une manière générale, les tarifs des services municipaux sont révisés chaque année en décembre. Mais dans certains cas, comme l'abonnement à la bibliothèque, ils ne sont pas augmentés. Et si tel est le cas, très souvent, ces augmentations oscillent entre 2 et 5%. Comme les particuliers, nous subissons aussi les augmentations des fournisseurs d'énergie..

Lire ses feuilles d'impôt :

Je reçois ma feuille d'impôt et je comprends ce que je paie.

L'augmentation de 1% des taux d'imposition a été votée par le Conseil Municipal n'équivaut pas à une augmentation de 1% du montant de vos impôts locaux mais uniquement une majoration de 1% de la part communale.

La taxe foncière sur le bâti

Qui perçoit mes taxes ?

Le Malesherbois pour le montant inscrit dans la colonne « Commune », mais aussi les collectivités et/ou les autres organismes dans la colonne desquels apparaît un montant.

Les taux sont les seuls paramètres qui dépendent du choix des élus du territoire considéré.

Les deux valeurs permettent de voir l'évolution...

La base de la taxe foncière est égale à la moitié de la valeur locative du même bien. Le produit – par colonne et par bien – est obtenu en multipliant la base par le taux.

Le document indique – dans chaque colonne – le produit de l'année antérieure pour permettre de visualiser l'évolution ainsi que le taux d'évolution.

TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 450 LOIRET

Commune : 191 A MALESHERBES

	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Taux 2015	21,40 %	%	1,52 %	17,06 %	0,0788 %	14,92 %	%	
Taux 2016	21,61 %	%	1,54 %	18,56 %	0,0782 %	14,80 %	%	
Adresse	RUE ANDRÉ MALRAUX							
Base	741		741	741	741	741		
Cotisation	160		11	138	1	110		420
Adresse	RUE ANDRÉ MALRAUX							
Base	1175		1175	1175	1175	1175		
Cotisation	254		18	218	1	174		665
Cotisations 2015	406		29	323	2	284		
Cotisations 2016	414		29	356	2	284		
Variation en % ④	+1,97 %	%	0 %	+10,22 %	0 %	0 %	%	

Sur la feuille d'impôt, vous voyez toujours apparaître la colonne Intercommunalité. Cette colonne correspond à la part versée à la Communauté de Communes du Malesherbois. Ainsi **la part communale d'impôts 2016 = commune + CCM**. En 2017, la colonne Intercommunalité sera toujours présente. Elle sera versée à la nouvelle Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.

La taxe d'habitation

La valeur locative brute est calculée suivant certains critères tels que la surface de l'habitation et ses éléments de confort ; la valeur locative moyenne calculée sur le territoire de la commune permet de situer son habitation.

La valeur locative brute peut faire l'objet d'abattement qui la minore en fonction de la situation du contribuable.

Le taux est le seul paramètre qui dépend du choix des élus. Le produit – par colonne – est obtenu en multipliant la valeur locative nette par le taux.

TAXE D'HABITATION 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

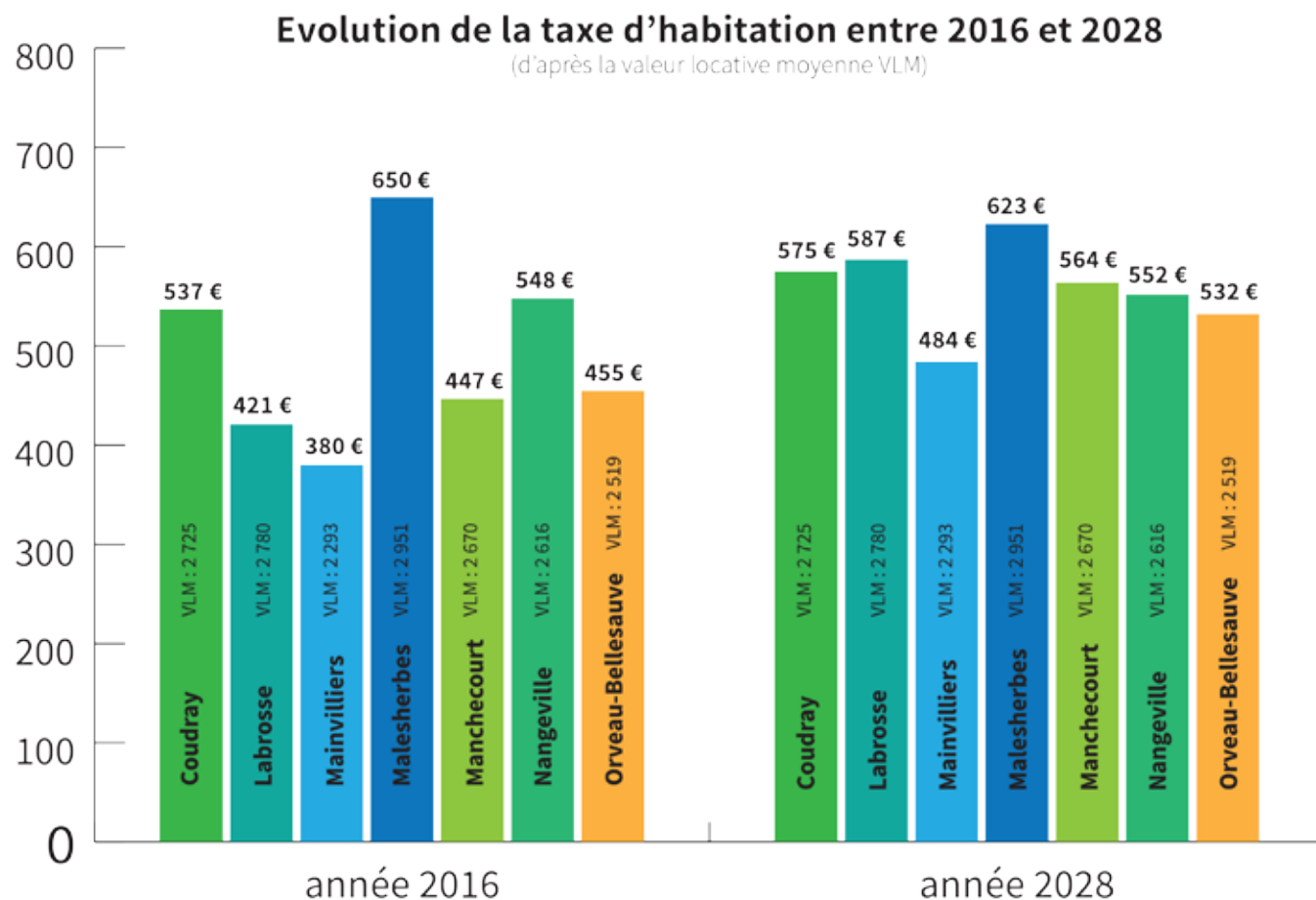
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute	2350		2350	2350		
Valeur locative moyenne	2988		2988	2988		
ABATTEMENTS						
• Général à la base	%		%			
• Personne(s) à charge						
– Par personne rang 1 ou 2 pour 1 personne(s)	10 %		10 %	299		
– Par personne rang 3 ou + pour 1 personne(s)	15 %		15 %			
• Spécial à la base	%		%			
• Spécial handicapé	%		%			
Base nette d'imposition	2051		2051	2051		
Taux d'imposition 2016	13,75 %	%	8,29 %	0,0556 %	%	
Cotisations 2016	282		170	1		
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires						
						Total des cotisations 453

A ces éléments s'ajoute, éventuellement, le montant de la contribution à l'audiovisuel public.

Lissage des taux d'imposition : notion d'équité entre les habitants

La création de la commune nouvelle Le Malesherbois entraîne une harmonisation des taux d'imposition pour les 7 communes déléguées. Car, les mêmes services aux mêmes tarifs sont proposés à tous.

Il y a aujourd'hui un écart important entre les communes déléguées. Aussi, le lissage des taux d'imposition s'effectuera en douceur sur 12 ans.



Decryptage sur la notion de valeur locative moyenne = loyer annuel théorique établi par l'administration fiscale à partir des données transmises par les contribuables à savoir la surface du logement, le standing et niveau de confort (proximité des services notamment).

> Des échanges avec les habitants



Afin que les habitants de la ville Le Malesherbois soient informés des

changements qui se sont opérés depuis la création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2016, les élus ont organisés trois réunions publiques sur le territoire. La première s'est déroulée le 7 octobre à Coudray, la seconde le 11 octobre à Malesherbes et la dernière le 18 octobre à Orveau-Bellesauve.

Lors de ces réunions, les élus municipaux ont présenté, sous forme de diaporama, la commune nouvelle. Les raisons de sa création et les conséquences pour les habitants des communes déléguées ont été ainsi précisées.

Pendant cette présentation, chacun a pu poser ses questions. Les interrogations des uns et des autres ont surtout porté sur les changements d'adresse et sur la fiscalité des ménages.

Des échanges constructifs ont ainsi été établis entre la population et les élus. Aucune question n'étant taboue, tout le monde a pu s'exprimer.

A chacune de ces réunions, les élus ont réitéré leur souhait de maintenir ces échanges avec les habitants pour l'année 2017.

Interview de Marie-Françoise Fautrat, maire déléguée de Nangeville, sur la commune nouvelle LE MALESHERBOIS, après presque une année d'existence.



UNE COMMUNE NOUVELLE, POURQUOI ?

Face aux baisses drastiques des dotations de l'Etat, nous avons déjà été amenés au sein de la Communauté de Communes du Malesherbois, à travailler sur la mutualisation des services et sur leur efficacité auprès des habitants. De plus, La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a accéléré le processus de fusion des intercommunalités, avec des dates butoirs, et ainsi a orienté fondamentalement la politique de service public de la collectivité. Il a donc fallu réfléchir très vite à une nouvelle organisation de notre territoire. De cette réflexion est né Le Malesherbois dont l'objectif est :

Faire de notre collectivité un territoire viable, cohérent et consensuel par l'adoption d'une charte par tous les élus qui pose les bases d'une vie communautaire sans que personne ne perde ni son identité ni ses spécificités.

L'ANNÉE 2016, MISE EN PLACE DE LA VILLE LE MALESHERBOIS.

Toute la difficulté de la mise en place de la politique de la nouvelle collectivité tient à l'équilibre entre les économies indispensables et le maintien d'un cadre de vie favorisant l'épanouissement des habitants. Et c'est là que nous devons faire attention. Cette recherche d'économies ne doit pas empiéter sur l'objectif principal d'une collectivité, c'est-à-dire le bien être de la population et l'amélioration de son quotidien.

L'ANNÉE 2016. DE GRANDS CHANGEMENTS. POUR QUI ?

Des changements pour les habitants

Les changements d'adresse ont suscité de nombreux mécontentements. La procédure, de la part des

élus, a été certainement mal anticipée. On a aussi noté que l'administration n'était pas préparée à nous accompagner dans cette démarche. Un agacement donc que nous avons constaté dans nos communes, associé à un sentiment de perte d'identité quand le nom de la commune n'apparaît plus, comme par exemple sur la carte grise.

Des changements pour le personnel communal

Tous les agents ont dû faire face à une nouvelle organisation : changement de poste, de bureau, de collègues, de responsables.... Cela demande du temps.

Les agents de nos petites communes ont vécu de gros changements. Lorsqu'avant ils avaient une relation directe avec le maire, ils ont maintenant comme supérieure hiérarchique la Directrice Générale des Services du Malesherbois. Ils doivent intégrer des procédures administratives nouvelles, travailler sur plusieurs lieux différents, être polyvalents.

Les premiers mois d'existence de la commune nouvelle n'ont pas permis de supprimer les différences de statuts entre les salariés.

Des changements pour les élus

Les élus des communes déléguées sont éloignés du pouvoir décisionnaire. Ils éprouvent un certain sentiment d'exclusion dans les décisions et de perte de pouvoir. Certains sont démotivés. Cinq ont démissionné.

Préparer l'avenir en 2017

La fusion entre les Terres Puiseautines, le Beaunois et le Malesherbois va s'effectuer au 1^{er} janvier 2017. Cette grande intercommunalité risque d'engendrer de nouveaux déséquilibres et de craintes quant à un éloignement des services publics encore plus prononcé pour la population. Il est donc impératif d'en réduire les effets en travaillant tous ensemble pour le maintien de notre identité villageoise.

J'ai toujours eu l'esprit communautaire et je sais que, malgré ce risque d'éloignement du pouvoir décisionnaire, c'est une évolution nécessaire.

Et, c'est à nous, élus, de poser les pierres au bon endroit pour bâtir un nouvel espace de vie pour nos concitoyens sans regret du passé. »

Croissance Verte : Le Malesherbois reconnue « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »



Dans le cadre de la transition énergétique, le ministère en charge de l'énergie a lancé en septembre 2014 un appel à projets pour désigner des « territoires à énergie positive pour la croissance verte ». Ces territoires (communes, communautés de communes, syndicat de pays...) ont vocation à servir d'exemples en déployant des programmes d'actions ambitieux dans les domaines suivants :

- >La réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments,
- >La diminution des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution dans les transports,
- >Le développement de l'économie circulaire et la gestion durable des déchets,
- >Le développement de la production d'énergie d'origine renouvelable,
- >La préservation de la biodiversité,
- >L'éducation à l'environnement.

Sur les 528 territoires ayant répondu à l'appel d'offres, 212 ont été désignés « à énergie positive pour la croissance verte » en février 2015. Ils bénéficient à ce titre d'une subvention de 500 000 euros pour accompagner leurs projets.



Les territoires engagés devront contribuer activement aux objectifs fixés dans le projet de loi sur la transition énergétique à l'horizon 2030

-40 %
de nos émissions
de gaz à effet de serre
par rapport à 1990

-20 %
de notre consommation
d'énergie
par rapport à 2012

32 %
de production d'énergie
renouvelable
dans notre consommation
énergétique finale

Malesherbes et Coudray ont toutes deux répondues à l'appel à projet lancé par le Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. Grâce à cette labellisation, la Ville LE MALESHERBOIS bénéficie d'un appui financier de **217 000 euros** - soit 36% de la dépense totale estimée à 604 821 € - pour poursuivre ses projets et initiatives en matière de développement durable dans lesquels s'inscrivent :

À Coudray

- La création d'une liaison douce permettant de relier la place du centre bourg au futur quartier « Les Jardins de Cassini » afin d'améliorer la qualité de vie par la réduction de l'emploi de véhicules motorisés.

Montant total : 52 000 € dont 20 000 € de subvention

- L'installation d'un système de chauffage utilisant des énergies renouvelables dans le cadre de la réhabilitation des ateliers techniques municipaux afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Montant total : 60 000 € dont 42 000 € de subvention

- Le réaménagement du centre bourg dans une démarche environnementale.

Montant total : 415 505 € dont 120 000 € de subvention

À Malesherbes

- La poursuite du plan de modification de l'éclairage public: la ville de Malesherbes a lancé cette vaste opération en 2014. Il reste à ce jour près de 80 dispositifs d'éclairage public énergivores à remplacer par des dispositifs peu consommateurs d'énergie, qui permettent à la fois de gérer l'intensité et la durée de l'éclairage.

Montant total : 77 316 € dont 35 000 € de subvention

Ce geste récompense les actions très volontaristes des élus de notre territoire en matière écologique et énergétique.

Mon Bac Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) en questions



Les rumeurs les plus folles circulent, alors quelques réponses du SITOMAP, syndicat en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

1- A partir du 1er janvier 2017, seul mon bac OMR pucé et mon bac jaune seront collectés ?

VRAI : Tous les habitants posséderont un bac OMR pucé et un bac jaune pour les déchets recyclables. Un doute sur leur utilisation, consultez le guide du tri sur www.sitomap.fr.

2 - La puce sur mon bac permettra qu'il soit pesé et je paierai au poids ou à la levée ?

FAUX : La puce servira uniquement au SITOMAP qui pourra ainsi contrôler le travail de son prestataire de collecte. Cette puce ne va pas servir à calculer la redevance des particuliers. Les statuts du SITOMAP prévoient le règlement par la taxe qui est actuellement en place. Pour changer, il faudrait modifier les statuts et donc que les élus du SITOMAP soient d'accord. Ou que la législation l'impose.

3 - Je peux mettre mes déchets ménagers dans le bac ordures ménagères ?

VRAI : Dans ce bac, les ordures ménagères doivent y être déposées. Attention, celles-ci doivent être mises en sac avant d'être jetées dans le bac.

4 - Je peux conserver mon ancien bac ordures ménagères ?

VRAI / FAUX : Le bac peut être utilisé jusqu'à la fin de l'année 2016 mais **à partir du 1er janvier 2017, seul le bac pucé sera utilisé (en + du bac jaune).**

A partir du 1^{er} janvier, votre ancien bac, s'il est trop ancien et abîmé, pourra être jeté en déchèterie ou vous pourrez le conserver et l'utiliser pour un autre usage (jardinage...).



5 - Les sacs ordures ménagères posés au sol ne seront plus ramassés ?

VRAI : Les sacs seront ramassés jusqu'au 31 décembre 2016.

A partir du 1^{er} janvier 2017, ils seront à mettre dans les bacs OMR.

6 - Qui distribue les bacs ?

La société Schaefer assure la distribution des bacs ordures ménagères jusqu'à la fin de l'année.

7 - Absent le jour de la livraison, comment faire pour récupérer le bac ?

En cas d'absence le jour de la livraison du bac, vous pouvez vous arranger avec un voisin ou appeler le N° vert pour prendre rdv avec la société Schaefer : 0 800 400 157 (puis tapez 5).

8 - A qui m'adresser pour avoir un bac jaune ?

Si vous n'avez pas de bac jaune ou que ce dernier est vétuste ou abîmé, vous devez contacter le SITOMAP. A partir de janvier 2017, le SITOMAP s'occupera également de la gestion des bacs OMR.

9 - Un bac OMR : pourquoi faire ?

Nous trouvons des déchets dans le bac jaune non conformes (couches sales, vêtements, aliments, végétaux, verre...). La qualité du tri par les habitants du SITOMAP est mauvaise et cela n'est pas sans conséquence sur les coûts de traitement.

Nous perdons également des subventions d'éco-emballages. Nous misons sur le fait que la poubelle ordures ménagères fasse redécouvrir aux habitants la poubelle jaune.

A retenir : les bacs sont la propriété du SITOMAP.

Enlever la puce ou les détériorer est passible de poursuites.

Plus d'info au 02 38 32 76 20 - www.sitomap.fr - sitomap@sitomap.fr

Ce que je retiens :

A compter du 1^{er} janvier 2017, les sacs ne seront plus ramassés. Tous les déchets ménagers doivent être mis dans mon bac OMR et/ou poubelle jaune.

En triant, je participe à la protection de l'environnement.

Une programmation culturelle diversifiée



Offrir à tous un programme riche et varié est la politique culturelle de la ville LE MALESHERBOIS

Avec du théâtre, de la musique et de la danse, le premier semestre 2017 sera riche en événements culturels.

La première représentation sera musicale. Le **dernier week-end de janvier, le samedi 28**, le Grand Ecran accueillera les Trompettes de Lyon qui interpréteront « Tout S'arrange » leur nouvelle création. Les Trompettes de Lyon explorent le grand répertoire classique dans des arrangements virtuoses pour cinq trompettes. « Il y a une idée très à la mode en ce moment, c'est celle de revisiter. Les Trompettes se mettent au diapason et revisitent les standards de la musique classique. Ils seront exécutés dans leur version originale et ré-arrangés en reggae, swing, salsa... alors comme d'habitude, ce sera beau et rigolo » assure François Rollin, le metteur en scène.

Puis, **vendredi 3 février**, en partenariat avec le Collège Gutenberg, le Conseil Départemental du Loiret, la ville présentera « Harcèlement » par la compagnie les Fous de Bassan. Arrivé dans un nouveau collège, Valentin fait

face à la violence. Mais comment se défendre quand on a perdu tout espoir ? Comment se sortir de cette spirale ? Comment briser le silence ? Une représentation sera consacrée aux enfants à partir du CM2 dans l'après-midi. Une autre représentation pour tous les publics sera proposée en soirée.

Le théâtre prendra la suite **dimanche 12 février** à 16 heures. Avec « Coiffure et Confidences » c'est une pièce de boulevard mais pas que... qui sera à l'affiche. Dans un salon de coiffure de Paimpol, quelques clientes se retrouvent autour de Thérèse, la patronne. Elles s'épanchent sur leur vie et partagent leurs confidences. Cette comédie dans laquelle la joie et les rires sont contagieux est néanmoins une leçon émouvante et optimiste de solidarité féminine. Le public retrouvera avec plaisir six comédiennes qui ont connu le succès dans différentes séries télévisées.

Horaires et tarifs communiqués ultérieurement sur www.ville-lemalesherbois.fr

Vendredi 31 mars, à 21 heures, le concert des professeurs des écoles de musique du Malesherbois et de Pithiviers aura lieu au théâtre du Donjon à Pithiviers.

Sur le thème « Voyage en musique » la direction de l'orchestre sera confiée à Gilles Clément, responsable de l'Ecole de Musique du Malesherbois.

Le théâtre, la musique et la danse seront au programme de la soirée du samedi 29 avril au Grand Ecrin. Dans le cadre du Pact (Projet artistique et culturel de territoire) et en partenariat avec la ville de Pithiviers, la compagnie Caliband théâtre proposera Raging Bull. Un comédien, des danseurs et des musiciens portent ensemble la légende urbaine du boxeur américain Jack La Motta, dans sa lutte perpétuelle contre les autres et contre lui-même.

Les élèves de l'Ecole de musique seront ensuite à l'honneur en se présentant devant le public lors de deux auditions les 20 mai et 10 juin.

La saison culturelle semestrielle se terminera traditionnellement le 13 juillet par le feu d'artifice suivi du bal populaire.



2017. La bibliothèque municipale fête ses trente ans.

Lieu incontournable de la culture locale, la bibliothèque municipale du Malesherbois met à votre disposition un grand nombre d'ouvrages pour tous les goûts et pour tous les âges.

Mais ce n'est pas tout. La bibliothèque est également un lieu de découverte, d'échanges, d'expositions et de représentations.

Rendez-vous habituels

En 2017, comme les autres années, une fois par mois, le mercredi après-midi, les jeunes enfants sont invités à l'heure du conte.

Puis, chaque saison aura son événement !

Printemps

Le 18 mai, ce sera le Printemps des livres. Une lecture concert sur le thème de la Grande Guerre, à partir du livre de Claude Ribouillault, « La Musique au Fusil » sera proposée au public. De l'impressionnisme au swing en passant par la musique traditionnelle et la chanson populaire, un accordéoniste et une chanteuse vous plongeront l'univers des poilus dans les tranchées qui ont défilé la mort en jouant et chantant la musique au fusil.

Été

L'opération de l'été, 1 = 2 sera reconduite du 21 juin au 3 septembre. Pour un euro, tout adhérent à la bibliothèque pourra repartir avec deux livres.

Automne

La rentrée littéraire portera, comme d'habitude, sur un spectacle à vocation théâtrale.

Hiver

Le 13 décembre, des histoires de Noël seront contées aux enfants. Les contes seront suivis d'un goûter de Noël.

30 ans, ça se fête !

Pour fêter cet anniversaire, l'année 2017 sera riche en événements. En plus des rendez-vous habituels, des auteurs, des éditeurs, des imprimeurs seront invités à échanger avec des lecteurs. Tous les amoureux des livres pourront s'informer, poser des questions et apporter ainsi leur participation lors de ces réunions autour du livre. Des boîtes à livres seront installées dans des points stratégiques du Malesherbois.

Des boîtes à livres, ça vous tente ?

Pour ceux qui ne connaissent pas le principe des boîtes à livres, c'est en fait comme une grosse boîte postale en libre-service 24h/24 et 7 jours/7. A l'intérieur de celle-ci, vous pourrez retrouver des livres qui seront à votre disposition. Mais pour que le bon fonctionnement de la boîte soit respecté, il vous faudra, vous aussi, déposer un livre en échange. Le tout se gérant de façon autonome avec le respect de chacun et le plus fort dans tout cela, c'est que ça marche ! On adore le principe et les valeurs d'échange et de partage qu'il met en valeur. Ce qui peut être sympa, c'est lorsqu'on trouve dans les premières pages une petite note d'un précédent lecteur qui nous donne ses impressions.

La fabrication de ces boîtes sera effectuée par les enfants et adolescents du service Enfance Jeunesse. Elles seront confectionnées avec des matériaux de récupération et décorées selon l'imaginaire des jeunes. D'autre part, une cabine téléphonique sera également transformée en une armoire à livres selon le même principe.

Une rue utilisée est une rue vivante

La rue Saint- Martin de Malesherbes est ouverte à la circulation.

A la demande de la SMAC (Sourire Malesherbois des Artisans et Commerçants), la rue Saint-Martin est ouverte à la circulation depuis la fin du mois de septembre. Plusieurs réunions ont été organisées en amont par l'Adjoint à la vie économique et à la sécurité, Sébastien Colin. Les habitants de la rue, les commerçants et les représentants de la gendarmerie ont été invités à donner leur avis sur cette ouverture. A la suite de ces échanges constructifs, il a été décidé une phase de test durant six mois.

La rue est accessible aux véhicules du lundi au vendredi. Elle redevient piétonne le samedi et le dimanche ainsi que le mercredi aux heures du marché. Afin d'éviter les vitesses excessives, des jardinières en béton ont été installées et la voie est limitée à 20 km à l'heure. Le stationnement y est interdit. Seuls les riverains et les commerçants peuvent s'arrêter quelques minutes pour décharger leurs véhicules.

Franck Thuaudet, président de l'association SMAC

« De nombreuses personnes ne connaissaient pas les commerçants de la rue, n'ayant pas l'occasion d'y passer. Nous sommes dans la période test de 6 mois et nous remarquons que le flux de voitures est en augmentation. La SMAC va mettre en place un questionnaire de satisfaction, disponible chez les commerçants, où chacun pourra noter ses remarques. Un petit bémol cependant. Trop de véhicules stationnent après la fermeture des commerces, ce qui est rigoureusement interdit. »



À Manchecourt, le P'ti Plaisir change de direction

Après le départ de l'ancien directeur, c'est une nouvelle gérante qui se trouve à la tête du bar-pizzeria-dépôt de pain situé près de l'église de Manchecourt. Il s'agit de mademoiselle Alexandrine Fuertes qui, associée avec son frère Jean-Baptiste, dirige l'établissement.

Après avoir effectué des travaux de rénovation à l'intérieur des locaux, les jeunes gens ont ouvert le bar et le dépôt de pain le 13 septembre. L'ouverture de la pizzeria s'est effectuée le 29 octobre.

Une expérience en apprentissage dans des restaurants gastronomiques pour Alexandrine et des compétences en boulangerie pour Jean-Baptiste sont des gages de la qualité de leur carte.

La municipalité se réjouit d'avoir trouvé si vite des repreneurs pour cet établissement qui donne au village une impulsion dynamique.

A plus long terme, dans un bâtiment à l'arrière du bar, il est prévu d'aménager une grande salle de restaurant

susceptible d'accueillir des séminaires ou des cérémonies. L'étage pourrait disposer de cinq chambres d'hôtes.



L'atelier-musée de l'imprimerie va ouvrir ses portes prochainement à Malesherbes.

HISTORIQUE

Jean-Paul Maury, patron de l'imprimerie, a acheté une importante collection de machines qu'il a cédée à l'association Artegraf. Le site du futur musée a été également acheté par monsieur Maury. Rue du Général Patton, la signalétique est déjà en place à l'extérieur du vaste bâtiment avec l'installation d'un totem multicolore.

L'HISTOIRE DE L'ÉCRITURE À TRAVERS LES ÂGES

A l'intérieur, les visiteurs pourront découvrir l'histoire de l'imprimerie, accueillis par des spécialistes qui leur feront partager leur savoir-faire.

LA PRESSE DE GUTENBERG

La presse de Gutenberg a été spécialement reconstituée pour être l'une des pièces phares du musée. L'édition et la publicité auront aussi leur place dans cet atelier-musée



LES VISITEURS SERONT MIS À CONTRIBUTION

Mais outre, cette exposition de machines, de multiples ateliers seront proposés à tous les publics. Le visiteur pourra se prendre pour un moine copiste ou encore pour un fabricant de papier et repartira avec une création réalisée sur place.

NOUVEAUX COMMERCES

A. Ciret (plomberie, chauffage et énergies renouvelables)

2, rue de la Poterne – Malesherbes

Au petit vapoteur (cigarettes électroniques)

M. BRECHKOFF

9, place du Martroi – Malesherbes

La boutique à bidule (jouets en bois et puericulture)

15, rue Saint-Martin - Malesherbes

Le Salon d'Emilie (coiffure)

17, rue Saint-Martin - Malesherbes

Les Merveilles de Mimi (produits exotiques et africains)

11, rue Saint-Martin - Malesherbes

Net Factory (Prestations de services en développement informatique, conseil et formation en systèmes et logiciels informatiques)

M. DIDELOT

8, rue Saint-Martin – Malesherbes

Sensation Auditive (audioprothèse)

Mme SALLES

27, rue Saint-Martin – Malesherbes

DÉMÉNAGEMENTS DE COMMERCES

Sabine Coiffure (coiffure)

Mme CERDAN-CIRET

1, place du Martroi – Malesherbes

Saveurs Vins (caviste et épicerie fine)

M. CHAILLOUX

11, place du Martroi – Malesherbes

Isoconfort 45 (menuiserie)

M. DA CUNHA et Mme MARCHAL

17, rue de la Gare – Malesherbes

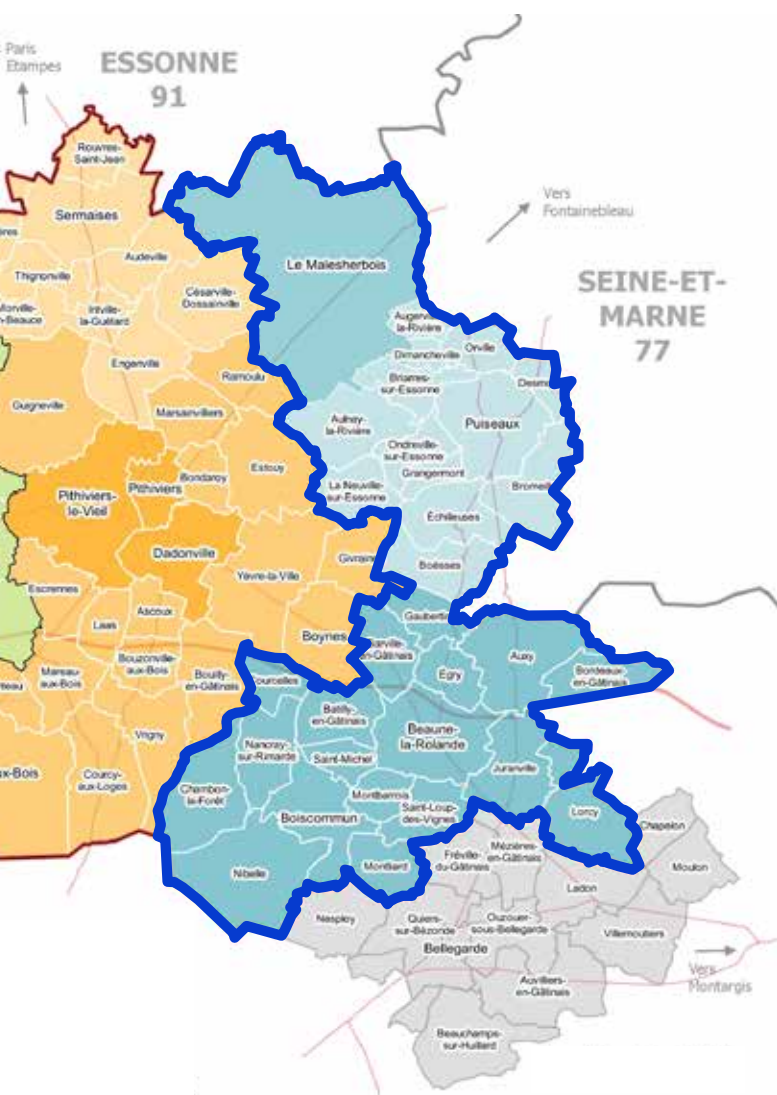
CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES

Le Bergerac (bar tabac)

Mme Arzu ULUCAN

17, place du Martroi – Malesherbes

La future communauté de communes prend forme



La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux Collectivités Territoriales et modifie le redécoupage de l'intercommunalité.

Le 30 mars 2016, la carte des nouvelles intercommunalités a été rendue publique par M. Nacer Meddah, Préfet de la Région Centre-Val de Loire. Dès le 1^{er} janvier 2017, une nouvelle Communauté de Communes naîtra de la fusion des Communautés de Communes du Beaunois, des Terres Puisseautines et de l'intégration de la Commune Nouvelle Le Malesherbois : **La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais**.

Une nouvelle administration

Le nouveau conseil communautaire sera composé de **58 délégués**. Ceux-ci devront, dès janvier, élire un nouveau Président ainsi que des Vice-Présidents.

Répartition des sièges :

- **Le Malesherbois : 16**
- Puisseaux : 6
- Beaune-la-Rolande : 4
- Boiscommun-Chemault, Nibelle et Auzay : 2
- Les autres communes : 1 par commune + 1 suppléant

Election du Président le vendredi 13 janvier 2017 à 20h

au gymnase de Puisseaux, rue de Nieder Roden
Séance ouverte au public

Une volonté déjà affirmée

>Une collectivité proche de tous

Les élus des trois collectivités ont la volonté de conserver une intercommunalité proche des habitants en maintenant des services publics de proximité sur tout le territoire.

>Une proximité renforcée

La fusion est une formidable opportunité de maintenir voire d'améliorer les services rendus aux citoyens dans un cadre budgétaire dégradé. La mutualisation des services et des moyens financiers et techniques va permettre de réaliser des économies d'échelle. À terme, la fusion va permettre également d'augmenter les capacités budgétaires grâce au double effet de la hausse des dotations de l'Etat et de la rationalisation des dépenses.

>Une dynamique de territoire à développer

Quatre objectifs ont d'ores et déjà retenu l'attention des élus :

- Conjuguer les atouts de la ruralité et de l'urbanité dans le seul objectif d'offrir aux habitants du territoire un cadre de vie dans lequel il fait « bon vivre »,
- Accompagner et susciter les dynamiques des filières économiques,
- Anticiper l'augmentation de la population en aménageant le territoire (PLUi),
- Mettre en oeuvre les projets d'investissement majeurs sur le territoire.

La ville LE MALESHERBOIS fière de ses champions



La médaille d'or pour Laurent et Michel Jeuffroy aux championnats du monde !

Les judokas malesherbois ont encore une fois fait retentir la Marseillaise.

Laurent et Michel Jeuffroy font depuis deux ans le plein de médailles. Après leur titre de champions d'Europe de katas en mai à Amsterdam, ils rêvaient d'un podium à Malte pour les championnats du monde qui ont eu lieu début octobre. Et, ils l'ont fait. Les deux frères sont montés sur la plus haute marche du podium devant les Japonais, champions du monde en titre, que l'on pensait invincibles.

Ce titre mondial est la concrétisation d'un travail et d'un investissement sans relâche depuis quelques années. Mais c'est aussi une récompense pour leur professeur Maître Jean-Claude Hiram qui leur a enseigné et transmis les valeurs du judo au sein du Budo Club Malesherbois.



Jean Claude Hiram, enseignant d'arts martiaux au Budo Club Malesherbois

Jean-Claude Hiram a publié un livre « De l'aube au crépuscule » dans lequel il explique comment, de l'Assistance Publique en passant par des fermes morvandelles jusqu'aux dojos franciliens et loirétains, il s'est forgé « la Force » qui lui a permis de parcourir, 78 ans durant, les chemins les plus chaotiques qui puissent être. Le Maître nous apprend dans ce récit à être humbles, honnêtes, et droits face aux dangers de la vie.

« Pour les enfants perdus et les animaux en péril » les sommes recueillies par la vente de ce livre (20 €) sont entièrement reversées à la Fondation Brigitte Bardot et au groupe hospitalier Cochin Saint-Vincent-de-Paul qui gère les fonds destinés aux enfants de l'Assistance Publique.

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes constitués au sein du Conseil Municipal qui n'appartient pas à la majorité. Les textes sont repris dans leur intégralité. Ils relèvent de la seule responsabilité des groupes signataires. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Mairie Le Malesherbois.

Le groupe Solidarité et progrès pour Malesherbes

Bientôt un an de fonctionnement pour la commune nouvelle Le MALESHERBOIS.

La constitution de la commune nouvelle a rebattu les cartes, les pouvoirs en place s'en sont trouvés bouleversés.

Conscients de la difficulté à travailler à 93 élus, nous n'avions cependant pas imaginé que la rancœur de quelques-uns teinterait les débats et les décisions du conseil municipal du Malesherbois.

La politique, c'est à dire l'ensemble des options prises collectivement ou individuellement par les gouvernants dans quelque domaine que s'exerce leur autorité, engage chacun d'entre nous, élu démocratiquement par ses concitoyens. L'élu, quelle que soit sa fonction, doit toujours être guidé par l'intérêt général, c'est un engagement éthique (ensemble des principes moraux à la base de la conduite d'un individu) auquel il souscrit dès son élection.

Ces principes auxquels nous, Solidarité et Progrès pour Malesherbes, sommes très attachés, ne sont peut-être finalement qu'une affabulation pour quelques-uns, sur lesquels il est aisé de passer outre lorsque l'occasion leur en est donnée.

A peine la Commune Nouvelle créée qu'il faut déjà penser, car obligatoire, à créer une nouvelle Communauté De Commune (CDC)

Nous allons donc, le premier janvier 2017 rejoindre la CDC des Terres Puiseautines et la CDC du Beaunois pour former à trois la CDC Pithiverais Gâtinais.

Nous soutenons ce projet et serons très attentifs au bon fonctionnement de cette nouvelle entité mais prenons garde à ne pas confondre vitesse et précipitation.

Une des compétences de cette nouvelle CDC, à partir du 1^{er} janvier, est la vie économique.

Nous devons absolument tout faire pour attirer des entreprises et des artisans sur notre nouveau territoire (AUXY, BEAUNE LA ROLANDE, COUDRAY, MANCHECOURT, MALESHERBES, PUISEAUX...).

Pour ce faire, nous devons organiser le transport avec la Région et les entreprises afin de faciliter l'accès à l'emploi pour les habitants de cette CDC.

Aujourd'hui nous vivons une période troublée aussi n'oublions pas l'une des valeurs Fondatrices de la République « LA FRATERNITE ».

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2017.

Le groupe Solidarité et Progrès pour Malesherbes.

**Monique ROSSI, Isabelle BECHU, Alain LEDUR,
Jean-Luc AMANY et Bernard MOISY**

COUDRAY**Naissances**

- VAISSE Julian
- FAVROUX Noé
- RAVILLY Kheyron

Décès

- RATARD Etienne
- PENON Bernard
- CAMUS André
- MOREL Emile
- COUAT Geneviève
- LEGIVRE Jean-Pierre
- BOUDIN Christiane

Mariages

- KADIMA TSHIBOMBUMU et PEIGNE Anne

LABROSSE**Naissance**

- RANTY Malo

MAINVILLIERS**Naissances**

- PORTIER DJANGALA Élyona
- AHOSSI BLENON AYICHI Maël
- VIEIRA BASTOS Catarina

MALESHERBES**Naissances**

- ALLOUCHERIE Annabelle
- ATHUS Judes
- AUQUIÈRE Fabrice Daniel
- BERGEON Lydie
- BLANDY Jean-Philippe Justin
- BOUILLARD Alexandre
- BRAUN Benjamin
- CHAPARD Sandrine
- CHARDON Maureen Sophie
- COSTE Vadim Alexandre
- DECROIX Aurélie
- DETHOU Brenda Soraya
- DIAZ HOPPAN Emy
- DOBEK Sandra Anne
- FAUVEL Anaïs France
- FORTE Samantha Henriques
- GENDRE Clément
- GUERTON Michaël Laurent
- GUNGOR Mustafa
- KAYEMBE NSENDA Trésor
- LE CLANCHE Romain, Julien
- MANIANGA-TAMBA Nicaise
- MARAIS Delphine Edith
- MARCO Kevin David Bernard
- MARTINS Adeline Aurélie
- MARTINS ARTEAGA DA GRAÇA Bruno
- MBALA Afonso
- MICHELIN Jérémy Fred
- NZAMABUANI Fifi

- OMORUYI John
- PIERRAS Emilie Amandine
- WATEMI Helen Onome

Décès

- ANSARD Nicole, Yolande
- ANSARD René Julien
- BASTILLE Venkatesan
- BOILLLOT Renée Maria
- BOLLEROT Lucien Germain
- CAILLOUX Raymonde
- CALVEZ Jean-Marie René
- CHERUY Albert Joseph
- CONTAT Georges Louis
- DEBETTE Jean André
- DENIS-PETIT Andréa
- DOZIAS Madeleine Suzanne
- DREVON Monique
- DUPIN Françoise Janine
- GONDANGE Colette Marie
- GUITTON Richard
- GUYON Ginette Marie
- HERBLOT Eliane Raymonde
- JACQUET Jacqueline
- KIPER Stanislas
- KNAPP Charles Louis
- LABBÉ Andrée Georgette
- LAMIER Marie-Thérèse
- LANGLOIS Marie Mathilde
- LE BRAS Véronique Guylaine
- LEDOYEN Eugène Armand
- LEMAIRE Maurice Robert
- MAS Salvatrice
- MAURICIO Ibiemi
- MOLLAH Mohammad Prince
- MOREL Henri, Louis
- NICOLLE Denise Henriette
- PENTURE Patricia
- PERROD Ambre, Jacqueline
- PITAUT Michel Georges
- POULIQUEN Jean-Pierre
- RABAUD Julien Anatole
- RODRIGUES COSTA José
- SCHIERER Gérard Albert
- SOLLIEC Marie Louise
- TCHÉOU Andrée Juliette
- THOMAS Madeleine Marie
- VARQUET Gérard Pierre
- VILLAIN Solange Germaine
- VINCENT Ginette Alice
- VINCENT Simone Jeanne

Mariages

- BANTSIMBA SAMBA Destin Audrey et KAZAL MUNYANYA Arriane
- BECUWE Julien et DELASALLE Katia
- BIAYOKA Godefroy Jean et MBEMBA SILAHO Ella Prisca
- BLOCHET Maxime et DUVERGER-CHATELLET Mégane
- BOUADMA Nadim et COLLET Natacha
- CAYLA Patrice et PELIZZI Sonia
- CORREIA DA CRUZ Diamantino et VIVO

PIMENTÃO COELHO Rosa Maria

- COUTAUT Hubert et SABARROS Isabelle
- DE AMORIM Alan et CHANU Emilie
- ISOMBE Muyaya et DIATEZOLUA MANDO Patricia
- GONCALVES Helder Duarte et PEIXOTO Aurélie
- LABBEN Farhat et JELASSI Safa
- LAVAL Arnaud et LECOINTE Jennifer
- MORIGEON Christian et PERRON Françoise
- RAHOU Mustapha et JAKROUR Soukayna
- TOALI Samir et ARFAOUI Hanane
- ZAROOUR Moussa et MENZOU Lynda

MANHECOURT**Naissances**

- HUMEL Maëva, Camille
- EL BOUROUMI Yaseen
- CAPIRCHIO Angela
- DORKEL Julia, Pauline, Clémentine
- SILVA PEIXOTO MAURY Tiago, José, Éric
- RUALONGA Ella

Décès

- PRATS Damien
- ROBINE Fabienne
- CATINAT Roger
- PELLETIER Marcelle épouse CATINAT

Mariages

- RODRIGUES FERREIRA João, Paulo et GANGNEUX Tatiana
- THEBAUD David et LEVILAIN Laurence

NANGEVILLE**Naissances**

- LABBE MEAR Eva
- POILVE Louka

Décès

- MARCHAND Xavier
- PORTAIL Geneviève épouse HUET

ORVEAU-BELLESAUVE**Naissances**

- MUREAU Louis
- DUTHEIL CHANCLUD Kyara
- LE CLANCHE Cali
- HUBERT Angel

Décès

- LAISNEY GERMANICUS Simonne
- LASSER Gérard

Mariages

- BRUN Sylvie et FARNAULT Philippe
- MEAR Stéphanie et LABBE Cédric
- MARINELLI Monique et DE MICHELI Christian

Labrosse

14/01

Voeux du Maire Délégué

à la salle de la mairie
Organisés par la commune
déléguee de Labrosse
Infos : 02 38 39 16 62

Malesherbes

18/01 à 15h00

Heure du Conte

à la bibliothèque
municipale
A partir de 4 ans. Gratuit.
Infos : 02 38 34 68 92

Malesherbes

21/01

Loto

au Centre Culturel Le Grand
Écrin
Tarif : non communiqué
Organisé par le Club des
Supporters du SCM Foot-
ball
M. Balançon : 06 81 37 87 32

Malesherbes

22/01 à 8h30

**Randonnée Les Roches
Malesherboises**

départ au Centre Culturel
Le Grand Écrin
VTT : 25-38-48 KM, 6€ et 5€
pour les licenciés
Marche : 10-15 KM, 4€
Organisée par Les Cyclo
Randonneurs Malesherbois
M. Bouffard : 06 30 83 90 00

Malesherbes

22/01 à 13h30

Concours de Belote

à la salle Georges Morel
Tarif : 10€
Organisé par le Comité des
fêtes de Malesherbes
M. Renaudat : 02 38 34 84 77

Manchecourt

28/01 de 14h00 à 18h30

Premier Pas Pongiste

à la Salle Polyvalente
Réservé aux CE1, CE2, CM1
& CM2
Gratuit
Organisé par l'Hirondelle
M. Chaline : 02 38 30 25 51

Manchecourt

28/01 à 20h30

Galette des rois

à la Salle Polyvalente
Ouvert à tous, 4€50 et 2€
pour les moins de 12 ans
Organisée par l'Hirondelle
M. Chaline : 02 38 30 25 51

Manchecourt

29/01 de 10h30 à 18h30

**Tournoi de tennis de
Table Double**

à la Salle Polyvalente
Réservé aux adultes et
ados du club
Gratuit
Organisé par l'Hirondelle
M. Chaline : 02 38 30 25 51

Coudray

05/02*

Loto

à la salle Hélios
Tarif : non communiqué
Organisé par le Comité des
Fêtes de Coudray
Mme Arbogast : 02 38 34 65 23
* Date sous réserve de modifications

Manchecourt

05/02 à 20h30

06/02 à 15h00

**Pièce de Théâtre : Feue
Tante Amélie par la
troupe La Scène aux
Champs**

à la Salle Polyvalente
Tarif : 8€
Réservations : 02 38 30 09 43

Malesherbes

15/02 à 15h00

Heure du Conte

à la bibliothèque
municipale
A partir de 4 ans. Gratuit.
Infos : 02 38 34 68 92

Malesherbes

19/02 à 13h30

Concours de Belote

à la salle Georges Morel
Tarif : 10€
Organisé par le Comité des
fêtes de Malesherbes
M. Renaudat : 02 38 34 84 77

Malesherbes

26/02 à 13h30

Concours de Belote

au foyer Maurice Genevoix
Tarif : 10€
Organisé par le Club de
l'Amitié Malesherboise
Mme LeDouget : 02 38 34 86 61

Manchecourt

26/02

Loto

à la Salle Polyvalente
Organisé par le Comité des
Fêtes de Manchecourt
M Garcia : 02 38 30 43 20

Manchecourt

01/03 à 14h00

Carnaval

à la Salle Polyvalente
Organisé par Sourire
d'enfants
Mme Mestivier : 06 27 87 07 37
ou
www.souriredenfants45.fr

Malesherbes

04/03 à partir de 8h00

Boeuf à la Broche

au Centre Culturel Le Grand
Écrin
Organisé par le Comité des
fêtes de Malesherbes
M. Renaudat : 02 38 34 84 77

Manchecourt

13/03

Spectacle

à la Salle Polyvalente
Prix encore non déterminé
Organisé par l'École
Maternelle de Manchecourt
Infos : 02 38 30 34 06

Malesherbes

15/03 à 15h00

Heure du Conte

à la bibliothèque
municipale
A partir de 4 ans. Gratuit.
Infos : 02 38 34 68 92

Coudray

18/03* à 19h00

Dîner Spectacle

à la salle Hélios

Tarif : non communiqué
Organisé par le Comité des
Fêtes de Coudray
Mme Arbogast : 02 38 34 65 23
* Date sous réserve de modifications

Malesherbes

19/03 de 13h30 à 18h30

**Tournoi de tennis de
table : ANAÏS**

au gymnase Mimoun
Réservé aux jeunes loisirs
et au FFTT de - de 20 ans
Gratuit
Organisé par l'Hirondelle
M. Chaline : 02 38 30 25 51

Malesherbes

23/03 à 12h00

Repas de Printemps

au Centre Culturel Le Grand
Écrin
Tarif : non déterminé
Organisé par le Club de
l'Amitié Malesherboise
Mme LeDouget : 02 38 34 86 61

Malesherbes

26/03 à 13h30

Concours de Belote

à la salle Georges Morel
Tarif : 10€
Organisé par le Comité des
fêtes de Malesherbes
M. Renaudat : 02 38 34 84 77

Manchecourt

26/03 de 13h30 à 18h30

**Tournoi de Tennis de
Table Féminin**

à la Salle Polyvalente
Réservé aux femmes non
licenciées
Gratuit pour les membres
du club et 3€ pour les
invitées
Organisé par l'Hirondelle
M. Chaline : 02 38 30 25 51

Malesherbes

01/04 et 02/04 de 7h00 à 19h00

Concours Canin

au terrain d'entraînement
Organisé par le Club
d'Éducation Canine de
Malesherbes
Mme Jory : 06 80 40 39 54

Manchecourt

05/04 de 14h00 à 17h00

Chasse aux oeufs

au Parc de Manchecourt
Organisée par Sourire
d'enfants

Mme Mestivier: 06 27 87 07 37
ou

www.souriredenfants45.fr

Malesherbes

16/04

Tournoi de Pâques de foot

au stade de La Fontaine à
Joigneau

Tarif: non communiqué

Organisé par le Club des
Supporters du SCM Foot-
ball

M. Balançon: 06 81 37 87 32

Malesherbes

19/04 à 15h00

Heure du Conte

à la bibliothèque
municipale

A partir de 4 ans. Gratuit.

Infos: 02 38 34 68 92

Malesherbes

22/04 de 9h00 à 18h30

23/04 de 10h00 à 12h00

Bourse aux Vêtements

au Centre Culturel Le Grand
Écrin

Organisée par Bourse aux
vêtements

Mme Mercotte: 02 38 34 62 32

Malesherbes

26/04 à 13h30

Concours de Belote

à la salle Georges Morel

Tarif: 10€

Organisé par le Comité des
fêtes de Malesherbes

M. Renaudat: 02 38 34 84 77

Malesherbes

30/04 à 13h30

Concours de Belote

au foyer Maurice Genevoix

Tarif: 10€

Organisé par le Club de
l'Amitié Malesherboise

Mme Le Douget: 02 38 34 86 61

Manchecourt

13/05

14/05 à 9h00

Bourse Enfants (jouets, vêtements, puériculture)

à la Salle Polyvalente

Organisée par Sourire
d'enfants

Mme Mestivier: 06 27 87 07 37
ou

www.souriredenfants45.fr

Malesherbes

13/05 à 20h30

Procession de Notre Dame de Fatima

à l'église Saint Martin

Organisée par la Chorale des
Portugais de Malesherbes

Mme Da Cunha: 06 26 37 41 40

Malesherbes

17/05 à 15h00

Heure du Conte

à la bibliothèque
municipale

A partir de 4 ans. Gratuit.

Infos: 02 38 34 68 92

Pithiviers

20/05 à 20h00

Repas Moules-Frites

à La Chaumière

Repas de fin de saison

Ouvert à tous

Organisé par l'Hirondelle

M. Chaline: 02 38 30 25 51

Manchecourt

20/05 de 14h00 à 18h00

Premier Pas Pongiste

à la Salle Polyvalente

Gratuit

Organisé par l'Hirondelle

M. Chaline: 02 38 30 25 51

Manchecourt

21/05 de 9h00 à 18h30

Tournoi de Tennis de Table non licenciés

à la Salle Polyvalente

Ouvert à tous, 5€ et 1€50

pour les membres du club

Organisé par l'Hirondelle

M. Chaline: 02 38 30 25 51

Nangeville

21/05 à 9h00

Vide Grenier

dans les rues de Nangeville

Organisé par le Comité
d'Animation Le Nangevillois

Mme De Macedo:

02 38 39 17 23

Manchecourt

22/05

Spectacle

à la Salle Polyvalente

Prix encore non déterminé

Organisé par l'École

Primaire de Manchecourt

Infos: 02 38 30 19 34

Malesherbes

10/06 à 13h30

Portes Ouvertes du Budo Club Malesherbois

lieu non communiqué

Démonstrations et partici-
pations des champions du
monde

Gratuit

Organisé par le Budo Club

Malesherbois

M. Thibault: 06 28 32 10 24

Malesherbes

15/06 à 12h00

Repas de l'été

au Centre Culturel Le Grand
Écrin

Tarif: non déterminé

Organisé par le Club de
l'Amitié Malesherboise

Mme Le Douget: 02 38 34 86 61

Malesherbes

21/06 à 15h00

Heure du Conte

à la bibliothèque
municipale

A partir de 4 ans. Gratuit.

Infos: 02 38 34 68 92

**Retrouvez toutes les
manifestations du
service culturel**

Le Malesherbois sur

www.ville-lemalesherbois.fr

**Plus d'infos
sur les pages
facebook de
la ville
Le Malesherbois
ou de
l'Office de Tourisme**



Grand Bravo aux lauréats du concours photo : **ENTRE TERRE ET CIEL** **SUR LE MALESHERBOIS**



A. 1er prix adulte : Nathalie DUFAUT, La cabane
B. 2ème prix adulte : Emmanuel RAUSSIN, Ascalaphe en escalade
C. Prix jury enfant : Tia Raussin, Coucher de montgolfières

D. Prix Facebook adulte : André CARPENTIER
E. Prix Facebook enfant : Ema BANSARD, Grimpons dans le ciel



Ville Le Malesherbois



ville-lemalesherbois.fr